

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2452 - VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

Mal à l'aise !

À Brazzaville, cette expression, « mal à l'aise », est une invention de la rue toujours aussi remuante de la capitale congolaise. Elle décrit le climat d'angoisse des chauffeurs des bus privés de transport en commun pour qui le lancement des activités de la Société de transport public urbain (STPU) leur empêche, désormais, de jouir des pratiques de demi-terrain qui leur permettaient d'engranger des bénéfices substantiels. Mais les clients des autocars de la STPU eux-mêmes emploient la même expression pour évoquer la promiscuité à l'intérieur de ceux-ci.

Pourtant, depuis les événements du 20 octobre, « mal à l'aise » est le lot de certains fonctionnaires. Quelques-uns d'entre eux ont, en effet, hésité longtemps avant de reprendre le travail dans leurs lieux d'affectation situés loin de là où ils habitent. En cause, la psychose entretenue par les propos discourtois de leurs collègues et de bien d'autres personnes durant ces moments de frayeur. Et même s'ils ont enfin décidé de montrer patte blanche et que l'ambiance est bonne, le cœur n'y est pas pour tous.

Lire notre enquête dans quelques établissements sanitaires de Brazzaville. [Page 3](#)



TENTATIVE D'INCENDIE DES ÉDIFICES PUBLICS

Un agent de l'ambassade des USA au Congo cité dans l'affaire

Interpellé à la suite de sa dénonciation par ses complices présumés, Andy Bemba, de nationalité congolaise, est fonctionnaire à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville. « Il

m'a proposé de mettre le feu au marché, j'ai sollicité l'appui de mon frère, il m'a aussi proposé deux de ses petits-frères », avait lâché laconiquement le 22 octobre Armand Boukinda,

l'un des bandits présumés pris la main dans le sac, par les agents du commissariat de Police de Ouenzé 1. L'affaire est entre les mains de la justice qui seule pourrait aider à faire éclore la vérité. [Page 5](#)

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

La 29^e édition interpelle sur la déforestation

La 29^e Journée nationale de l'arbre est célébrée aujourd'hui sur le thème « Luttons contre la déforestation en plantant des arbres ». De fait, une opération solennelle de planting d'arbres est organisée au village Bambou-Mingali, à environ 50 kilomètres au nord de Brazzaville. Ce thème vient à point nommé car, selon la FAO, environ 17 000 hectares de forêts sont détruits chaque année au Congo du fait des défrichements occasionnés par l'agriculture sur brûlis. [Page 3](#)

RÉFÉRENDUM DU 25 OCTOBRE

Les résultats définitifs relèvent le «Oui» à plus de 94%

La Cour constitutionnelle a proclamé hier les résultats définitifs du scrutin référendaire du 25 octobre dernier. Après correction d'erreurs matérielles, des ajustements ont, selon le président de cette Cour, Auguste Iloki, permis de revoir le taux de participation à une légère baisse à 71,16% (72,44% selon les résultats provisoires), alors que le taux de Oui est passé à 94,32% (contre 92,96% annoncés au départ). [Page 2](#)



Les membres de la Cour constitutionnelle

HUMANITAIRE

Perspectives d'avenir soutient dix-neuf étudiants congolais

La fondation dirigée par Denis Christel Sassou N'Gusso a offert des bourses d'études supérieures à quinze bacheliers et quatre licenciés qui poursuivront désormais leurs études au Maroc et au Sénégal. « Nous venons de recevoir nos titres de voyage », a indiqué Rady Jethro, un des bénéficiaires qui devaient prendre l'avion jeudi pour leurs nouvelles destinations. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Désobéissance

Page 2

ÉDITORIAL

Désobéissance

En prônant la « désobéissance civile et citoyenne » alors que la page du Référendum constitutionnel est tournée et que la société civile dans son ensemble se félicite de voir retomber la fièvre politique, l'opposition ultra radicale achève de se déconsidérer.

Après avoir tenté sans succès d'empêcher la tenue de cette grande consultation populaire, après avoir essayé sans plus de succès d'enflammer la rue, après avoir lancé le mot d'ordre absurde des « jours morts », elle n'a plus trouvé comme arme qu'un appel à la « désobéissance civile et citoyenne ». Un terme dont personne ne peut préciser le sens et qui, bien sûr, n'aura aucune conséquence.

La seule explication que l'on puisse donner à un tel comportement est que ceux, ou celles qui l'utilisent se lancent dans une action ultime, désespérée, suicidaire afin d'échapper aux sanctions judiciaires qui ne manqueront pas de tomber lorsque les actions engagées pour empêcher le peuple congolais de se prononcer en toute liberté seront dénoncées devant les tribunaux civils. Ce qui, espérons-le, ne manquera pas de se produire dans les jours et les semaines à venir.

Tenter d'échapper aux procès qui leur seront intentés par l'Etat et la société civile sitôt achevées les enquêtes en cours pour établir de façon indiscutable la vérité sur l'origine de quelques troubles qui ont précédé le référendum est, en effet, la seule voie que puissent emprunter désormais les hommes politiques qui furent assez fous pour user de la violence afin de s'y opposer. Mais cette ultime tentative ne fera qu'aggraver le dossier déjà très lourd présenté par la puissance publique aux juges chargés de se prononcer en toute indépendance.

Alors que des élections majeures – présidentielle, législatives, sénatoriales, locales – marqueront les deux années à venir il est bon, nécessaire même, que la justice congolaise se prononce en toute indépendance sur les atteintes portées à l'ordre public par les responsables politiques qui refusent à notre peuple le droit de se prononcer sur sa gouvernance. Alors, en effet, ceux qui sont tentés de recourir à la force pour y parvenir prendront la juste mesure des risques personnels qu'ils courent en agissant comme ils l'ont fait hier et s'abstiendront d'agir à nouveau ainsi.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION RÉFÉRENDAIRE

La Cour constitutionnelle proclame les résultats définitifs

Après examen, les résultats définitifs du scrutin référendaire du 25 octobre 2015 ont été publiés, le 5 octobre à Brazzaville, par décision N°003/DCC/REF/15. On note quelques aménagements des résultats provisoires transmis par la Commission nationale d'organisation des élections.

comme suit : électeurs inscrits : 1.855.792 ; votants : 1.320.657 ; taux de participation de : 71,16% ; bulletins nuls : 23.069 ; suffrages exprimés : 1.297.588 ; Oui : 1.223.940, soit 94,32% ; Non : 73.648, soit 5,68%.

« Après vérification des résultats du référendum... la Cour constitutionnelle a effectué quelques rectifications d'erreurs matérielles et opéré, en conséquence,

proportions qui ne sont pas de nature à altérer les résultats du scrutin référendaire », a déclaré le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, et d'apprécier la constitutionnalité de la loi du 25 octobre 2015.

Cette institution s'est également prononcée sur la régularité du scrutin référendaire. A cet effet, elle déclare n'avoir « enregistré aucune irrégularité de nature à affecter le scrutin référendaire. » Ainsi, La Cour considère que les opérations de référendum se sont, régulièrement, déroulées de sorte que les résultats y relatifs peuvent, normalement, être proclamés.

Pour rappel, la Cour constitutionnelle avait émis un avis en date du 17 septembre dernier, sur le fondement juridique de l'initiative du référendum en vue de l'évolution des institutions de la République. « Le président de la République est, sur le fondement de l'article 110 alinéa 3 de la Constitution du 20 janvier 2002, en droit de consulter le peuple, par voie de référendum, sur l'évolution des institutions de la République », pouvait-on lire en son article 2.

Josiane Mambou Loukoulou



Les membres de la Cour constitutionnelle

Les résultats définitifs du référendum constitutionnel en vue de l'approbation ou non du projet de Constitution soumis au peuple congolais, se présentent

des ajustements, à savoir des retranchements, des redressements et des rajouts qu'elle a jugés nécessaires pour rétablir la réalité des suffrages dans des

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le paysage bancaire congolais s'agrandit

Une banque Sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA) s'est installée en République du Congo il y a cinq mois. Une initiative s'inscrivant dans le cadre de la coopération économique et commerciale entre les deux pays.

Ayant un capital de 53.342.800.000 FCFA, cette banque commerciale a pour vocation de contribuer à l'amélioration de la qualité des services bancaires au Congo et en Afrique, en se référant aux standards internationaux. Établissement de crédit dans la catégorie banque universelle, la BSCA exerce de ce fait, toutes les fonc-

tions classiques de banque telles : les dépôts et crédits, les opérations de change, les souscriptions des titres publics etc. Elle compte cependant introduire dans sa gamme, des produits bancaires innovants notamment dans les domaines de financement de l'économie congolaise, du commerce international et des marchés financiers.

En outre, par rapport à ses besoins en ressources humaines et conformément aux engagements pris dans le cadre de la convention d'établissement signée en

janvier dernier avec les autorités congolaises, la BSCA prévoit de recruter deux cents employés au total dont 22 chinois, sur la période de 2015-2019. Actuellement, l'effectif en activité au niveau du siège et de l'Agence de Brazzaville est de 58 agents, dont 44 de nationalité congolaise.

Agréé par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), la BSCA compte deux responsables principaux. Il s'agit de son directeur général, Zhang Jianyu et de son adjoint Patrick Hervé Obambi.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BRAZZAVILLE

La psychose est quasiment retombée dans des hôpitaux

Depuis deux semaines, le calme est revenu dans la capitale congolaise, après les affrontements du 20 octobre dernier entre forces de l'ordre et manifestants opposés au référendum sur la Constitution. Dans les différentes structures sanitaires situées dans les zones nord et sud de la ville, le personnel a repris normalement le travail. C'est le constat fait par une équipe des Dépêches de Brazzaville qui a sillonné quelques hôpitaux de la place.

Dans les quartiers où se sont concentrées les violences de ces derniers jours, la tension a baissé d'un cran. A l'entrée de ces quartiers, les véhicules ne sont plus fouillés, les taxis et les minibus circulent à nouveau et les habitants vaquent normalement à leurs occupations quotidiennes. À l'hôpital de l'amitié Sino-congolaise de Mfilou...

Ici, il règne une ambiance détendue entre le personnel soignant et les malades. Les différents services fonctionnent de jour comme de nuit, comme l'explique le chef de service des ressources humaines, Bernard Mokoko, un peu crispé. Il tente de décrire l'atmosphère des jours précédents. « Le 20 octobre, quand les événements éclatent, le directeur publie une note de permanence pour assurer le service minimum, car certains agents avaient choisi de rester terrer chez eux, en attendant le retour au calme ».

« Lorsque le calme est revenu, les 166 agents qui travaillent dans cet hôpital, ont repris le travail y compris ceux habitant la zone nord de la ville. Je rejette l'idée de psychose qu'on peut imaginer chez les uns et les autres », a précisé Bernard Mokoko.

En effet, ici dans le 7ème arrondissement, le calme est revenu,

mais en fait, « c'est la psychose qui règne », nuance un autre agent de santé. Ce dernier craint que cela ne recommence. Il a raconté brièvement son témoignage vécu récemment lorsqu'il a été menacé verbalement alors qu'il se rendait à son lieu de service. Par peur de représailles, il envisage même, a-t-il confié, de solliciter une affectation dans la zone nord où règne, selon lui, la quiétude et où il estime être en sécurité.

L'hôpital de base de Makélékélé...

Dans cet hôpital qui compte 600 agents, le surveillant général, Jean Claude Bernard Denga a expliqué que, dans la semaine du 19 au 25 octobre, l'établissement est resté pratiquement vide pendant quelques heures, mais aussitôt, une solution a été trouvée. Les responsables ont sollicité quelques volontaires qui avaient



Une vue de l'hôpital de l'amitié Sino-congolaise de Mfilou

accepté d'assurer la permanence durant la période de trouble.

« Aujourd'hui, la situation est revenue à la normale et tout le personnel a repris le travail y compris nos collègues vivant dans la partie nord de la ville », a précisé le surveillant général.

De leur côté, les malades qui redoutent la recrudescence des violences prient « le bon Dieu » pour qu'ils retrouvent vite la santé et regagnent leur domicile.

Un visiteur venu pour s'assurer que son frère reçoit les soins, a loué le courage des infirmières qui sont venues travailler pendant que les armes crépitaient, avant de déplorer « l'attitude de certains hommes politiques qui sont en train de mettre la santé des populations en danger ».

L'hôpital de Base de Bacongo...

Le même constat a été fait à l'hôpital de Base de Bacongo où le surveillant général, Daniel Milandou, peu bavard a tout simplement indiqué que, lors des heurts, les agents sont rentrés précipitamment, et plus tôt que d'habitude chez eux, puis quelques jours après, « tout le monde a regagné son poste de travail jusqu'à maintenant ».

L'hôpital de référence de Talangaï dans le 6ème arrondissement a constitué le point de chute de notre rondonnée. Ici, les agents de santé croisés dans la cour ont certifié la reprise effective du travail par tout le personnel, allant jusqu'à se réjouir de l'ambiance d'antan qui y règne actuellement.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE DE L'ARBRE

Chaque congolais invité à planter au moins un arbre

Le Congo célèbre aujourd'hui 6 novembre, la 29ème journée nationale de l'arbre, sur le thème « Luttons contre la déforestation en plantant les arbres ». A cette occasion, le gouvernement, par la voix du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, invite chaque congolais à planter au moins un arbre d'essence forestière ou d'espèce fruitière, afin de lutter contre la déforestation.

Le site principal choisi cette année pour lancer officiellement la vaste opération de reboisement, pour le compte de Brazzaville, est le village Bambou-Mingali, situé sur la route nationale numéro 2, à environ 10 km du district d'Ignié, dans le Pool nord.

Pour cette édition, une seule essence d'arbres a été retenue pour le planting. Il s'agit de l'eucalyptus urograndis, clone hybride urophyllax grandis. Un type d'arbres choisit pour son sens élevé de productivité, sa résistance aux agents pathogènes et son système racinaire profond.

Plusieurs autorités congolaises, fonctionnaires et autres personnalités, accompliront cet acte, sur une superficie totale de 10 hectares. Techniquement, ces arbres seront plantés à écartement de 3,5m.

Hormis les autorités, tous les Congolais devraient aussi s'impliquer afin d'augmenter la production dans le pays, conformément à l'objectif du gouvernement qui vise à mettre en place un million d'hectares d'ici à 2020.

« En plantant les arbres, nous augmentons le nombre sur le terrain, remplaçons ceux abattus, croissons les superficies boisées, reconstituons et développons le domaine forestier permanent et améliorons la capacité nationale de séquestration de carbone. Il s'agit aussi de lutter contre la déforestation et le changement climatique », a souligné le ministre Henri Djombo dans sa déclaration.

Selon lui, une étude réalisée par la FAO fait état d'environ 17.000 hectares de forêts détruits chaque année dans le pays, du fait des défrichements occasionnés par l'agriculture sur brûlis, le ramassage du bois de chauffe, la production du charbon de bois, les incendies de forêts, l'exploitation minière et l'ouverture des routes.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Fondation perspectives d'avenir offre des bourses étrangères à dix-neuf jeunes congolais

Composée de dix-neuf jeunes dont quinze bacheliers et quatre licenciés, la première promotion ayant bénéficié des bourses d'études Denis Christel Sassou N'Guesso a quitté Brazzaville ce 5 novembre pour le Sénégal et le Maroc.

Vingt heures avant leur départ, le président de la Fondation perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou N'Guesso, a organisé le 4 novembre à Brazzaville, une cérémonie solennelle ponctuée, entre autres, par la remise des



Denis Christel Sassou N'Guesso posant avec les récipiendaires ; crédit photo Adiac

titres de voyage. En effet, parmi ces jeunes sélectionnés à travers sept départements du pays conformément aux critères préalablement définis, notamment le mérite et l'appartenance à un milieu défavorisé, il y a eu quatre filles et quinze garçons.

Ces récipiendaires dont 8 de Brazzaville, 3 de Pointe-Noire, 3 du Niari, 1 de la Likouala, 1 de la Cuvette, 1 de la Lékoumou et 1 autre de la Bouenza sont orientés dans près d'une dizaine de filières au Maroc et au Sénégal. Parmi ces filières, on peut citer: la maintenance mécanique ; la maintenance des engins lourds ; l'électronique ; l'informa-

tique industrielle ; le génie civil ; le génie électrique ; l'automatique, l'informatique et systèmes embarqués. Les autres domaines sont : le management du sport ; le marketing et l'intelligence d'affaires ; le management des ressources humaines ; les sciences du management ; les sciences de l'eau et de l'environnement ; le tourisme, l'hôtellerie et l'art de vivre ; les finances et le management ainsi que l'ingénierie de la santé.

Selon le directeur exécutif de cette fondation, Abraham Okoko Esseau, ces bourses sont destinées à soutenir les

travers la formation d'ici à 10 ans d'au moins 1000 jeunes dont 300 managers et ingénieurs, 700 techniciens supérieurs compétents en vue de l'acquisition technique et professionnelle. Abraham Okoko Esseau a enfin indiqué que la fondation avait, pour cette année, mis en jeu vingt-cinq bourses. Mais sur les vingt-quatre dossiers retenus, la bourse a été attribuée à vingt-un jeunes congolais dont deux ont résisté pour avoir réussi à d'autres concours.

Sélectionné au lycée d'Impfondo, dans le nord du pays, pour aller poursuivre ses études au Maroc en sciences de l'eau et de l'environnement, Rady Jethro Mawako n'a pas caché sa satisfaction car ce qui était rêve est devenu réalité. « Nous venons de recevoir nos titres de voyage. Je tiens à remercier la fondation en général et son président en particulier pour nous avoir offert ces bourses. Nous y allons d'abord pour 3 ans mais cela dépend de notre capacité. Nous devons défendre valablement les couleurs de notre pays ainsi que celles de la fondation », a-t-il promis.

Félicitant les lauréats, le président de la Fondation perspectives d'avenir a justifié sa démarche en ces termes : « Ayant, moi-même, fait une partie de mes études au Congo, j'ai été profondément marqué par la situation de nombreux condisciples qui ont été malheureusement, au fil du parcours, forcés d'abandonner leurs études, faute de ressources financières pour les poursuivre alors même qu'il ne manquait pas de talents », a indiqué Denis Christel Sassou N'Guesso, ajoutant que chacune des formations proposées peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/CNSS-CGMP/2015

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la cuvette – ouest (Ewo) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015.

La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer le projet de construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la cuvette – ouest à Ewo. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 001/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins cinq (05) ans est requise ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est requise ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière du cabinet : le cabinet doit justifier de sa capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville pendant une période de deux (2) mois avec visite du site

6- Informations complémentaires

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2015 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo ». Ils devront

comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

-Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;

-La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

-Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo.

Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 14 novembre 2015.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo. Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 002/CNSS-CGMP/2015

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou (Sibiti) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015.

La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou à Sibiti. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 002/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- Procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins cinq (05) ans est requise ;
- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est exigée et devra être

- prouvé ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière : la capacité financière du cabinet est également exigée (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Sibiti pendant une période de deux (2) mois.

6- Informations complémentaires

La caisse nationale de sécurité sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention « Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2014 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou ».

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :
- Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;
- La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
- Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo.

Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 19 octobre 2015 à 12 heures, heure locale.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo. Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

Droit de réponse de l'intersyndicale « Unité d'action syndicale » au quotidien Les Dépêches de Brazzaville

Le principe relatif à l'arnaque syndicale relève d'une pratique aujourd'hui révolue qui avait cours dans la période monolithique, avec des centrales syndicales à la remorque des partis uniques. Evidemment, qu'en moins d'un quart de siècle d'ouverture démocratique, cette familiarité politique désuète d'instrumentaliser les syndicats est encore dans le logiciel de pensée de certains de nos concitoyens qui perçoivent dans chaque action autonome « une simple manœuvre de politiciens déterminés à faire feu de tout bois »

Ainsi, la Une du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, dans sa livraison du mardi 03 novembre 2015, intitulée *Unité d'action syndicale : une grosse arnaque!* ne pouvait qu'interpeller nos adhérents et les responsables de cette nouvelle intersyndicale que nous sommes. Parce que cette plate-forme a vocation à fédérer l'action syndicale au Congo-Brazzaville, nous ne trouvons pas l'intérêt de polémiquer avec les centrales sœurs qui ne pourront que trouver des solutions en interne pour leurs problèmes organisationnels. Et ce, pour la défense des intérêts de leurs adhérents.

Parce qu'universellement, les syndicats ont le noble devoir de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs, d'assurer leur formation syndicale et d'œuvrer pour la défense de la démocratie et de la bonne gouvernance. C'est à cette tâche sublime que les différents dirigeants syndicaux congolais se sont attelés dès l'accession de notre pays à la souveraineté nationale en 1960 et qu'ils poursuivent jusqu'à ce jour.

Fait à Brazzaville, le 03 novembre 2015
Pour l'intersyndicale «Unité d'action syndicale»
Anatole Limbongo-Ngoka
Président de la Confédération africaine des travailleurs
croyants (CATC)

NOTE DE LA RÉDACTION

C'est avec un réel plaisir et du respect pour l'Unité d'action syndicale que nous publions in-extenso ce droit de réponse. Une chose est certaine : pour mieux défendre les intérêts des travailleurs au nom desquels ils se créent, les syndicats seraient inspirés de ne pas avoir recours à ces derniers uniquement quand les compétitions politiques de leurs dirigeants battent de l'aile. Afin que les travailleurs ne soient pas toujours classés au rang d'éternels dindons de la farce.

TENTATIVE D'INCENDIE DES ÉDIFICES PUBLICS

Un fonctionnaire de l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville cité dans l'affaire

Interpellé à la suite de sa dénonciation par ses complices présumés, Andy Bemba, de nationalité congolaise, est fonctionnaire à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville.

Le 22 octobre dernier, les agents du Commissariat de Police de Ouenzé 1, à Mampassi, avaient pris la main dans le sac les nommés Vivian Oko et Armand Boukinda, alors qu'ils tentaient, la veille, vers 22 heures, d'incendier le marché situé non loin, avec de l'essence portée dans des bidons. Interrogés par la presse sur leurs motivations et leurs éventuels commanditaires, les intéressés déclaraient agir sous l'instigation d'un certain Andy Bemba.

« Il m'a proposé de mettre le feu au marché, j'ai sollicité l'appui de mon frère, il m'a aussi proposé deux de ses petits-frères », lâchait laconiquement Armand Boukinda qui précisait que ce dernier leur avait remis la somme de 100 000 FCFA pour exécuter l'opération. Son complice, Vivian Oko, ajoutait que leur groupe s'était rendu sur les lieux du crime à bord d'une voiture Toyota Prado qui se trouverait être celle d'Andy Bemba. C'est également lui qui leur aurait fourni deux bidons contenant de l'essence.

De source proche du dossier, les motivations des personnes interpellées seraient liées aux appels à l'insurrection lancés par les leaders politiques de l'opposition. Le relai de ces appels fut pris, le 20 octobre, par leurs partisans et s'est soldé par l'incendie des biens publics et privés principalement à Brazzaville, Pointe-Noire, Sibiti et Madingou. Andy Bemba aurait agi dans le même cadre pour répondre à un plan visant à semer la terreur dans le pays, expliquait le porte-parole de la police après l'interpellation du groupe : « Nous sommes informés qu'ils avaient aussi l'intention d'incendier des stations d'essence ». En dehors du marché de Ouenzé, le groupe préparait des actes similaires dans plusieurs établissements scolaires de la capitale.

Fonctionnaire à l'ambassade des Etats-Unis où il exercerait comme conseiller, Andy Bemba aurait ainsi pris une part active dans la préparation des attaques projetées par les dirigeants du FROCAD-IDC. Au niveau où en sont les choses, il reste à établir le lien entre les actes reprochés à l'intéressé et le fait qu'il travaille à l'ambassade américaine. Une perquisition menée à son domicile aurait permis de saisir plusieurs documents qui attesteraient d'un certain activisme de sa part. Seule la justice pourrait aider à tirer cette situation au clair.

Les Dépêches de Brazzaville

FORMATION

Arnaud Noumazalay annonce l'ouverture bientôt d'une école des ascensoristes

La formation au métier d'ascensoriste (monteurs d'ascenseurs) démarrera en 2016, a fait savoir le directeur général de l'entreprise Securitz Congo, Arnaud Noumazalay qui s'est vu décerner récemment à Paris, le prix Platinium pour la qualité de ses services en matière de sécurité.



Arnaud Noumazalay, directeur général de SECURITZ Crédit photo Adiac

En effet, l'an prochain, l'entreprise Securitz compte ouvrir une école capable de former les ascensoristes pour pallier au manque de ce genre d'école en Afrique centrale et de l'Ouest.

« Nous avons ouvert un nouveau département qui concerne le montage des ascenseurs, raison pour laquelle nous avons jugé utile de commencer à former les techniciens spécialisés dans ce métier futur. Le but est de faire profiter d'autres pays d'Afrique de notre expertise. Nous avons besoin de former les cadres dont l'Afrique aura besoin pour sa construction », a expliqué le directeur général de Securitz.

« Aujourd'hui en Afrique, il n'existe aucune école de ce genre. Tous les techniciens qui exercent dans ce domaine au Congo, sont formés soit en France ou dans d'autres pays d'Europe », a-t-il ajouté.

En outre, le minimum requis pour entrer dans cette école est d'avoir un baccalauréat technique.

Créé en 2008, l'entreprise Securitz qui compte actuellement près de deux cents personnes, à Brazzaville et Pointe-Noire a pour objectifs, entre autres, de faire des prestations de service en matière de sécurité concernant la vidéo surveillance, les coffres forts, le contrôle accès, la sécurité incendie etc. Chaque année, a expliqué le directeur général, son entreprise dont la mission est de former les jeunes aux nouveaux métiers d'avenir, est en net croissance de 5,6%.

Au regard des travaux effectués par cette entreprise à la BGFI, à l'aéroport international de Maya-Maya

et autres chantiers cette année au Congo, un organisme international dénommé BID (Business Initiative Development), ayant pour vocation de dénicher les talents en Afrique pour promouvoir le secteur privé dans ce continent, lui a récemment décerné un prix à Paris.

« Le prix que nous venons de recevoir est une bonne opportunité et un honneur au regard du nombre d'années pour lesquelles nous avons œuvré dans cette société, et de l'implication du personnel à vouloir être autonome. Pour mon équipe, c'est une véritable joie vu les difficultés que nous avons rencontrées. C'est un prix qui nous a honorés et nous a encouragés à aller de l'avant et à continuer à réaliser des services de qualité », a déclaré Arnaud Noumazalay.

Ce dernier n'est pas à sa première distinction, en 2014, après avoir été présélectionné pour avoir effectué l'installation des immeubles de l'Agence de régulation des postes et de communication électronique (ARPC) et de l'ARC (Assurances et Réassurances du Congo), ce jeune entrepreneur a obtenu le prix Work quality, un organisme international à la recherche des entreprises en voie d'émergence dans chaque pays d'Afrique.

Loppelle Mboussa Gassia et Yvette Reine Nzaba

CONFÉRENCE SUR LE DROIT À LA NATIONALITÉ

Le HCR et les parlementaires s'attaquent à l'apatridie

Le Cap, une des capitales sud-africaines, va abriter du 26 au 27 novembre prochains, une conférence internationale sur le droit universel à la nationalité. A l'issue de cette rencontre, les participants mettront l'accent sur le rôle des parlements dans la prévention et l'éradication de l'apatridie.

La nationalité constitue un lien juridique entre un Etat et une personne, et l'apatridie fait référence à la situation d'une personne qu'aucun Etat ne considère comme l'un de ses citoyens. Bien que les apatrides puissent parfois être également des réfugiés, les deux catégories sont distinctes et ces deux groupes relèvent de la compétence du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). L'apatridie est un problème qui touche environ 10 millions de personnes dans le monde, selon les chiffres du HCR. Aucune région

de la planète n'est épargnée. Alors qu'ils subissent déjà le déshonneur de ne pas avoir de nationalité, regrettent les ONG des droits de l'Homme, ceux-ci sont aussi souvent privés de droits aussi élémentaires que le droit à l'éducation ou aux soins de santé.

L'objectif de la conférence, d'après le gouvernement sud-africain, le HCR et l'Union interparlementaire, est de mieux faire connaître l'apatridie, en motivant les parlementaires à faire évoluer leurs législations en matière de nationalité afin de prévenir, diminuer et finalement de la supprimer partout dans le monde.

Les participants mettront également à la disposition de ces décideurs « des moyens pour prévenir et résoudre ce problème au bénéfice des individus, des communautés, des Etats-nations, ainsi que de la communauté internationale dans son ensemble ». Il s'agira aussi, expliquent les organisateurs,

d'identifier les stratégies parlementaires de soutien à la campagne du HCR pour mettre fin à l'apatridie d'ici à dix ans par la mise en œuvre d'un plan d'action mondial en dix points.

Plusieurs délégués des parlements nationaux disposant d'une expérience dans les domaines des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, vont tenter de formuler des recommandations à l'endroit des Etats. Car, si tout individu est généralement censé jouir des droits humains fondamentaux, certains citoyens du monde sont privés de ces droits et libertés. Beaucoup d'entre nous, sont souvent incapables d'obtenir des documents d'identité ; ils sont parfois détenus parce qu'ils sont apatrides et ils pourraient se voir privés des services d'éducation et de santé ou empêchés d'obtenir un emploi, s'alarment les organisations à l'origine de cette conférence.

Fiacre Kombo

CAMEROUN

Annick Girardin annonce le déblocage d'une aide en faveur de la lutte contre Boko Haram

Dans le cadre de sa visite au Cameroun, la secrétaire d'Etat français au Développement et à la Francophonie, Annick Girardin a effectué le 3 novembre, une visite à Maroua, une région du Nord Cameroun qui accueille, malgré les attaques et menaces terroristes du groupe terroriste Boko Haram, les familles déplacées et réfugiées.

Elle a exprimé la solidarité de la France envers les populations de l'extrême Nord, et à l'action des forces de défense et de sécurité, ainsi qu'aux efforts des citoyens camerounais qui ont permis de

déjouer des attentats. La ministre s'est également entretenue avec des représentants d'organisations humanitaires soutenues par la France, et les familles camerounaises bénéficiaires des programmes d'assistance de la Croix-Rouge. Conformément à l'engagement pris par le président français, François Hollande lors de sa visite le 3 juillet à Yaoundé, Annick Girardin a annoncé le déblocage d'une nouvelle aide humanitaire de 500 000 euros. Paris compte également apporter son aide aux réfugiés nigériens.

Noël Ndong



THE WORLD BANK

IT Assistant

Brazzaville - Congo

This position is expected to provide part-time IT support services to the Brazzaville, Congo office of the World Bank. Primary responsibilities include responding to client requests for IT support, managing conference room audio/video services, providing training, updating PC software and managing IT assets. This position requires frequent interaction with staff, desk-side IT coaching, and frequent collaboration within a virtual IT team. Network administration is limited. The World Bank classifies this position as Short Term Temporary and employment is expected to be part-time.

1. Rôles and Responsibilities

The primary responsibility of the IT Assistant will be to provide IT client services to staff and visiting missions inside the country office. Services will include support for PCs, mobile devices, applications, conferencing tools, office equipment, and reporting on network equipment. This position is assigned to an IT unit providing IT client services to the Africa Region of the World Bank. The position works closely with the Administration unit of the office in areas of procurement, maintenance contracts and other vendor related activities. This is a local position based in the country office. There is no role expected for software development or support to World Bank projects (ICT). No travel is anticipated.

2. Sélection criteria

The successful candidate should be able to demonstrate the following

competencies: Analytical Thinking, Information Systems Knowledge, Knowledge of Emerging Technologies, Quality Assurance, Compliance with Standards, Client Orientation, Drive for Results, Independent Pro-active work planning, and strong skills in Collaboration, Inclusion, Knowledge Sharing, and Communication.

Candidates should possess a four year university degree, Bachelor's or equivalent, in the study of Information Technology, Computer Science or a related area; a strong level of comfort with and interest in consumer technologies, devices, services and apps. The candidate is expected to express thoughts and ideas effectively in oral and written communications, and possess a solid ability to apply problem solving strategies effectively. Communication and collaboration in English is expected.

3. Applications

To apply, qualified candidates are requested to prepare a customized letter of interest indicating what they have done during their university study and professional career in order to be prepared for this specific job opportunity. The letter of interest and most recent CV should be emailed to RecruitAFIT@worldbank.org. Applicants should include their primary email address and phone number.

PAPER APPLICATION WILL NOT BE CONSIDERED.

The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Only short-listed candidates will be contacted. The closing date for application is November 13, 2015.

NÉCROLOGIE

Dianzolo Timothée, Brice Zoba et la famille Nkoko, ont la profonde douleur de vous annoncer, le décès de leur frère, oncle et père, Thaddée Wivine Nkoko, inspecteur principal des Douanes, survenu le 1^{er} novembre 2015 à 23 heures à l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire, des suites d'un Accident cardio vasculaire.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis au quartier entrée Tchiali.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM

07 novembre 2010 – 07 novembre 2015
Voici cinq (5) ans jour pour jour que Mr Christoph Faustin Lawson a quitté brutalement la terre des hommes, abandonnant ainsi toute sa progéniture. Le temps qui passe n'a pas effacé cette douleur de réparation, ni comblé ce vide.

Le cœur d'un père est un trésor, et toi tu en étais un, tu nous manques et cette amour restera graver dans nos cœur à jamais sur ce 7 novembre 2015 à l'unissons, les enfants Lawson et la famille COX, prient tous ceux qui l'ont connu et ainsi d'avoir une pensée pieuse à sa mémoire. Les enfants Lawson et la famille.



RECRUTEMENT AMARITSAH

En vue de l'ouverture très prochaine de son restaurant. nous recherchons des personnes qualifiées pour les postes suivants :

-Personnel de Cuisine :

Chef/ second de cuisine

Chef de partie / commis

Pâtissier / Boulanger

Plonge

-Personnel de Salle

Maître d'hôtel

Serveur / Serveuse

Barman / Barmaid

Priorité sera données aux Candidats avec de l'expérience et parlant plusieurs langues.

Veuillez transmettre vos CV uniquement à l'adresse e-mail ci-dessous et nous vous

Recontacterons après:

E-mail: amaritsahhotel@gmail.com

www.amaritsah-brazza.com

ELECTRIFICATION DE L'AFRIQUE

Les parlementaires africains soutiennent le projet de Jean-Louis Borloo

Le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Jean Paul Delevoye a accueilli, le 3 novembre à Paris, le président de la Fondation Energies pour l'Afrique, Jean Louis Borloo. Il était accompagné d'une délégation de parlementaires panafricains, qui avait à sa tête l'Honorable Roger Nkodo Dang.

Pour Jean Paul Delevoye « l'avenir de la condition humaine passera par la solidarité. L'Afrique doit être regardée comme un continent de l'espérance ». À quelques semaines de l'ouverture de la COP21 à Paris, Jean-Louis Borloo, porteur d'un projet d'électrification de l'Afrique a rappelé que trois Africains sur quatre n'ont pas d'électricité. Et que toutes les conditions étaient désormais réunies pour « qu'il y ait de la lumière partout en Afrique. L'absence de l'électricité est encore plus dévastatrice, en matière d'accès à la santé, à l'éducation, à la chaîne alimentaire. Tant qu'il n'y aura pas d'électricité en Afrique, il n'y aura pas de développement. Et s'il n'y a pas de développement, il n'y aura pas de finances publiques ». Si l'électricité c'est la lumière, c'est aussi l'accès à l'eau potable, première cause de mortalité au monde, c'est l'emploi, c'est l'agriculture, c'est l'avenir. »

Pas d'électricité, pas de développement

Electrifier l'Afrique permettra de développer le continent, de créer de l'emploi, donner de meilleures conditions de vies aux Africains qui veulent malgré eux rejoindre l'Europe, ou les grandes villes africaines, selon Jean-Louis Borloo. Le président d'Energies pour l'Afrique a souligné les paradoxes du continent africain « le continent qui a le plus grand potentiel en énergie, mais qui a aussi le plus grand retard en matière énergétique ; le continent qui émet le moins de CO2, mais reste la première victime réelle » du dérèglement climatique.

Il a plaidé pour une justice-climat. Il a insisté pour le leadership français dans la mise en place du projet, en tant que pays organisateur de la COP21. Il a rappelé que « la croissance africaine par l'électricité de l'Afrique, c'est notre croissance en Europe ».

D'après les estimations de l'ancien ministre de l'Environnement, il faudrait environ 5 milliards d'euros par an pour mettre en oeuvre ce projet. Le consensus étant désormais acquis pour la création d'« un instrument unique, pour ce projet africain, dirigé par les Africains ». « Ma seule inquiétude est liée au calendrier. Si on ne le fait pas, je suis convaincu d'un cataclysme », a-t-il martelé.

Le Parlement africain demande le soutien financier de la France

Le président du Parlement africain, Roger Nkodo Dang, était à l'Assemblée nationale pour présenter son plaidoyer pour l'électrification de l'Afrique. Il a remercié Jean-Louis Borloo pour son projet qui a encore 50 milliards de dollars.

Roger Nkodo Dang a soutenu que 75% des Africains n'ont pas accès aux droits fondamentaux que sont la lumière et l'électricité, soit une population de 600 millions de personnes. L'instrument étant crée - l'Agence africaine pour l'électrification-, l'unanimité étant acquise au sein de l'Union africaine (UA), le président du Parlement africain a plaidé pour « des fonds propres » et pour 5 milliards de dollars par an pendant 10 ans, « une somme qu'il considère comme dérisoire au regard de l'enjeu, mais une somme qui doit être une réalité et arriver sous forme de crédits sécurisés ».

Certains adeptes du projet misent sur d'éventuelles subventions des Etats responsables historiquement du changement climatique. Le plaidoyer africain a reçu un soutien au-delà des clivages politiques. Devant la représentation nationale, pour le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, « notre engagement [France] doit être à la hauteur. L'Afrique n'a pas besoin de nouvelles promesses, mais d'engagement concret », puis il a nuancé : « mais nous ne pouvons pas être seuls ».

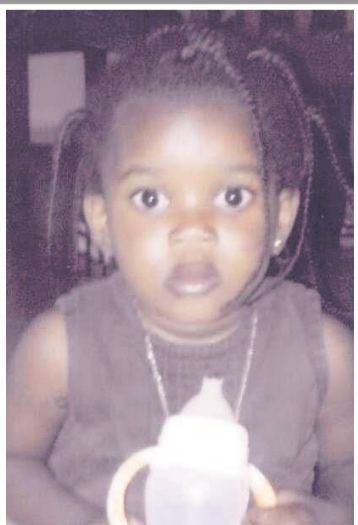
Pour le député socialiste Bruno Leroux, « il est temps d'agir ». Le député des Républicains, Christina Jacob, « la croissance démographique qui est une chance pour l'Afrique peut devenir une bombe pour l'Afrique et pour le monde. « Ce combat est un combat collectif qui ne dépend pas de la seule Afrique. Nos destins sont intrinsèquement liés ».

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Les familles Makosso et Moumbélé ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite fille : Mouhou-nou Blonde, survenu le 31 Octobre 2015 à 17h à la suite d'un accident.

La veillée se tient au quartier Ngoyo au domicile familial. L'enterrement est prévu pour ce Samedi 07 novembre 2015 à Vindoulou.



LIBERIA

L'ex-épouse de Charles Taylor annonce sa candidature pour la présidentielle de 2017

Sénatrice et membre du National patriotic party (NPP, parti au pouvoir), Jewel Howard Taylor était mariée à Charles Taylor, entre 1997 et 2006. De cette union, ils ont eu deux enfants.

A moins de deux ans de la présidentielle dans son pays, l'ex-première dame du Liberia a annoncé, le 2 novembre dernier, qu'il est temps pour elle de tenter sa chance de succéder à l'actuelle présidente, Ellen Johnson Sirleaf. « Les Libériens seront heureux de voir une autre

femme devenir présidente de cette nation. J'ai toutes les qualifications pour le devenir. Le peuple du Liberia m'aime et je sais que je recevrai tout le soutien dont j'ai besoin pour ma candidature », a déclaré l'ex-première dame du Libéria. Jewel Howard-Taylor est l'une des figures politiques les plus influentes du Liberia. D'ailleurs, en janvier 2012, elle a manqué de peu la présidence du Sénat à une voix près. En 2005, Jewel Taylor a été élue au Sénat du

Libéria dans le comté de Bong en tant que membre du NPP, au pouvoir. Elle est actuellement présidente du comité sénatorial de la santé et des affaires sociales sur l'égalité des femmes et des enfants.

Pendant que son mari était président, Jewel Howard a occupé un certain nombre de postes officiels dans le gouvernement libérien, y compris le poste de sous-gouverneur de la Banque nationale du Libéria (devenue Banque centrale du Libéria), présidente de la Coopérative et la Banque de développement de l'agriculture (ACDB) et Financement hypothécaire preneur ferme de la First Union National Bank. En outre, elle est également active dans les programmes de promotion sur l'éducation, la santé et les projets sociaux.

Son ex-époux, Charles Taylor, est présentement détenu dans un centre pénitentiaire de haute sécurité près de Durham dans le nord-est de l'Angleterre, par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone qui l'avait condamné à cinquante ans de prison pour crimes contre l'humanité lors de la guerre civile en Sierra Leone.

Fiacre Kombo



L'ex-couple Charles et Jewel Taylor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°013/PSTAT/PFDE/DMI/C/15
«Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration des documents techniques du Projet Recensement Général des Entreprises du Congo REGEC».**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration des documents techniques du Projet Recensement Général des Entreprises du Congo REGEC».

2. L'objectif général de la consultation est de garantir une parfaite préparation technique du premier recensement général des entreprises du Congo (REGEC) qui vise à doter le pays d'un répertoire d'entreprises susceptible d'être utilisé comme base de sondage pour toutes enquêtes statistiques concernant les entreprises, et d'actualiser la base des données de ce secteur.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informa-

tions indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 27 Novembre 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**Brazzaville, le 05 Novembre 2015
Le Coordonnateur p.i du PFDE
Victorine Corine ONDZE**



DES TARIFS MAGIQUES POUR DES FORAITS MAGIQUES

Appels, SMS, Internet ou Appels Weekend
à partir de 100 Fcfa seulement par Airtel Money

Compose *128#
pour activer ton compte

Forfaits	Prix en Fcfa	Volume offert	Validité
Internet	100	20 MB	1 jour
SMS	100	Illimité	1 jour
Appels	100	10 minutes	1 jour
Appels Weekend	500	Illimité	samedi ou dimanche

- Forfaits valables toute la journée (jusqu'à 23h59) et disponibles vers les numéros 05 et 04

Pour t'inscrire **gratuitement** à Airtel Money, compose *128*1#



ECAir AT THE HELM OF AFRAA



Fatima Beyina-Moussa, CEO of ECAir, Equatorial Congo Airlines (www.flyecair.com), the national airline of the Republic of the Congo, and president of AFRAA, the African Airlines Association, since November 2014 is coming to the end of her term in office. She will chair AFRAA's 47th general assembly, which will be held November 8-10th at the sports complex of la Concorde in Kintele (Republic of the Congo), under the theme "Open skies: Growth through competition and collaboration".



May 2015

DECORATION OF THE SG OF ICAO IN BRAZZAVILLE

From left to right, Rodolphe Adada, Congo's Minister of State for Transport, Civil Aviation and Shipping, with Fatima Beyina-Moussa, Raymond Benjamin, then Secretary-General of ICAO, Serge Dzota, Director General of the National Civil Aviation Agency.

June 2015

IATA AVIATION DAY FORUM IN NAIROBI

Fatima Beyina-Moussa with by Dr. Elijah Chingosho, AFRAA Secretary-General and Tony Tyler, Director General of the International Air Transport Association (IATA), during the IATA Aviation Day in Nairobi. The main theme of the forum was "Connecting Africa".



June 2015

IATA GENERAL MEETING HELD IN MIAMI

From left to right: The AFRAA Secretary-General, IATA Vice-President for Africa, the CEO of Kenya Airways, Fatima Beyina-Moussa, the General Manager of ECAir and President of the African Airlines Association (AFRAA), the President of the Board of Directors of Rwandair, the CEO of Rwandair, the CEO of Ethiopian Airlines.



August 2015

MEETING WITH THE CHAIRPERSON OF THE AU COMMISSION IN ADDIS ABABA

Nkosazana Dlamini-Zuma, Chairperson of the AU Commission, and Fatima Beyina-Moussa, General Manager of ECAir and President of the African Airlines Association (AFRAA) held discussions at the AU head-quarters in Nairobi on the challenges faced by African carriers on the continent.

TIMCO

EXPLOITATION FORESTIERE TRAVAUX PUBLICS MENUISERIE INDUSTRIELLE

OFFRES D'EMPLOI

TIMCO, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) dont le siège est à Brazzaville, est une menuiserie industrielle congolaise. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement :

1-Un Chef d'Équipe Électromécanique H/F.
Profil recherché

- Diplôme : - BAC + 2 / 3 ou Ingénieur En Électromécanique
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le secteur industriel
- Compétences Requises : - Capacité à maîtriser un ou plusieurs secteurs techniques : électronique, électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique
- Capacité à lire et interpréter un plan ou schéma.
- Capacité à évaluer visuellement ou l'aide d'appareils une panne, une dérive, une anomalie.

2-Des Mécaniciens H/F.

Profil recherché

- Diplôme : - BAC en génie mécanique ou maintenance industrielle ou un équivalent.
- Expérience Professionnelle : - 2 ans ou plus dans la mécanique ou en maintenance industrielle dans une entreprise de fabrication.
- Compétences Requises : - Capacité de Participer à l'installation et à la fabrication des nouveaux équipements de production et autres équipements ou articles nécessaires à la gestion des opérations.
- Capacité à faire fonctionner, réparer et entretenir régulièrement le matériel et les équipements de production.
- Habilités en soudure, usinage conventionnel, pneumatique et hydraulique.

3-Un Tourneur Fraiseur H/F.

Profil recherché

- Diplôme : - (CAP, BEP, BP, Bac technologique ou professionnel) dans le domaine de la mécanique ou des systèmes électroniques

numériques

- Expérience Professionnelle : - 3 ans minimum dans le domaine
- Compétences Requises : - Capacité de gérer les outillages adéquats, de faire la programmation de l'usinage de la pièce, de d'analyser et réaliser le montage
- Capacité d' Identifier les dysfonctionnements éventuels, de mettre en œuvre des mesures correctives et de faire la maintenance préventive.
- Bonne une bonne maîtrise de la trigonométrie, des mathématiques et de la géométrie descriptive, des notions sur l'informatique industrielle et une connaissance de base sur les machines informatisées ou numériques.

4-Un Ingénieur Réseaux, Systèmes et Sécurité H/F.

Profil recherché

- Diplôme : - BAC+4 / 5 en Informatique de Gestion ou en Système et Réseau Informatique
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le Domaine de l'informatique de gestion et système réseau
- Compétences Requises : - Installer, configurer, dépanner un parc informatique.
- Maîtriser les techniques nécessaires pour interconnecter les réseaux et les systèmes de télécommunication.
- Utiliser avec aisance les principaux logiciels utilisés dans l'entreprise : bureautique, bases de données CAO, GPAO, DAO, etc.

5-Un Chargé d'Affaire H/F.

Profil recherché

- Diplôme : - BAC+2 / 3 en marketing ou en management d'une grande école reconnue, dans les métiers du Bois ou dans les Bâtiments et Travaux Publics.
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie ou dans la construction des bâtiments
- Compétences Requises :

- Définir une politique et une stratégie commerciale avec la vision globale de l'entreprise à moyen terme.
- Connaître les styles de meubles, les techniques de production, les principaux fabricants et la concurrence.
- Élaborer le cahier des charges commercial (tendances, tarifs...) pour les nouveaux modèles.

6-Des Menuisiers Débutants et Qualifiés

Profil recherchés

- Diplôme : - BET / BEP / CAP / BAC Pro en Menuiserie ou Diplôme Équivalent
- Expérience Professionnelle : - Avec ou sans expérience dans la menuiserie.
- Compétences Requises : - Savoir lire et interpréter un plan, et pouvoir réaliser avec précision, à l'aide des machines disponibles, les coupes, les assemblages, les collages, les finitions pour obtenir les menuiseries décrites dans ce plan.

7-Des Menuisiers Expérimentés

Profil recherché

- Diplôme : - BET / BEP / CAP / BAC Pro en Menuiserie ou Diplôme Équivalent
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le Secteur de l'usinage du bois et de la menuiserie et de travail en production
- Compétences Requises : - Lire les plans, les consignes, les fiches d'instructions...
- Faire preuve de concentration et d'un bon raisonnement logique pour réagir et résoudre rapidement les problèmes de fabrication.
- Faire preuve de concentration et d'un bon raisonnement logique pour réagir et résoudre rapidement les problèmes de fabrication.
- Assurer une attention soutenue et le sens de l'observation pour le réglage des machines et le contrôle des pièces

8-Un Dessinateur Projeteur Métreur en Menuiserie H/F.

Profil recherché

- Diplôme : - BAC + 2 / 3 En Architecture ou Diplôme Équivalent
- Expérience Professionnelle : - 2 ans ou plus dans la conception ou éventuellement dans la construction des bâtiments.

• Compétences Requises :

- Maîtriser les techniques de dessin industriel.
- Réaliser rapidement des calculs, des plans en respectant avec rigueur des normes et un cahier des charges.
- Maîtriser le logiciel AutoCad (2 et 3D).

9-Responsable Qualité-Hygiène-Sécurité H / F.

Profil recherché

- Diplôme : - BAC+2 / 3 dans le domaine de la qualité ou de la gestion industrielle
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le domaine industriel
- Compétences Requises : - Bien connaître les process de l'entreprise, ses flux et les technologies associées.
- Maîtriser les normes, la certification ou la labellisation choisie.
- Définir et négocier une politique QSE ou de management intégré.

10-Conducteur de Travaux H / F.

Profil recherché

- Diplôme : - Bac+2 / Bac+3 Métiers du Bois ou des Bâtiments et Travaux Publics
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie et de travail en production au en pose.
- Compétences Requises : - Avoir une vision globale des chantiers à entreprendre et connaître les matériaux, process de production, contraintes techniques et réglementaires pour organiser l'agencement.
- Anticiper d'éventuels problèmes de pose et rechercher les solutions techniques en amont.
- Assurer un dialogue permanent avec l'équipe, disposer de qualités relationnelles développées et un esprit d'équipe.

Le dossier devra obligatoirement contenir une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, et doit être adressé à la Direction Générale de TIMCO, 29 rue Léon Jacob Mpila Centre Ville, B.P. : 1041, Brazzaville-Congo ; ou par courriel à contact_solthy@gmail.com au plus tard le Vendredi 20 Novembre 2015.

OFFRE D'EMPLOI

DATE D'OUVERTURE: 30 Octobre 2015

DATE DE CLOTURE: 13 Novembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un C.E.P.E ainsi qu'une formation professionnelle. La personne devra également avoir une bonne maîtrise de la langue française et également un niveau passable de la langue anglaise. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: transporter en bateaux le personnel de l'ambassade ainsi que d'autres voyageurs autorisés, transporter le courrier et les marchandises de Brazzaville vers Kinshasa et vice versa. Conduire les véhicules utilisés pour remorquer les bateaux et les mettre à l'eau. Effectuer l'entretien et de réparation sur les bateaux et les véhicules. L'intéressé (e) servira aussi comme co-pilote et devra être capable de conduire un véhicule de l'Ambassade (Permis de conduire pour bateaux et voitures obligatoires).

L'intéressé (e) servira également comme Aide-Magasinier et comme Chauffeur de substitution.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

DATE D'OUVERTURE : 30 Octobre 2015

DATE DE CLOTURE: 13 Novembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un C.E.P.E. La personne devra également avoir des notions élémentaires de la langue anglaise. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: nettoyer les bureaux et les résidences officielles par le balayage, le lavage et le polissage des sols.

L'intéressé (e) devra aussi passer l'aspirateur et nettoyer les tapis et les moquettes. L'intéressé(e) devra laver les fenêtres, les évier et les baignoires. De même, l'intéressé(e) exécutera d'autres tâches liées à l'entretien des locaux de l'ambassade telles qu'elles lui seront recommandées.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Recherche d'accompagnateurs FINANCE, RH et MARKETING auprès des PME



CONTEXTE

Dans le cadre d'un projet de formation et d'accompagnement de PME locales, l'IECD, organisme d'aide au développement français, cherche des accompagnateurs dans les domaines de la FINANCE / COMPTABILITE, des RH, et du MARKETING / VENTE.

MISSION

Chacun des 3 accompagnateurs sera mobilisé pendant 6 mois au total pour :

- Accompagner les chefs d'entreprise à la mise en place d'outils et de process dans une thématique : Finance / comptabilité, Marketing / vente, RH / management.
- Suivre et mettre en œuvre les plans d'action définis par le coach et le chef d'entreprise

L'accompagnement thématique prend place dans les locaux des entreprises participantes, toutes situées dans la ville de Pointe Noire. Il s'étale sur 6 mois, l'accompagnateur suivant 5 entreprises à la fois sur des périodes de 2 mois et à raison d'un RDV par semaine.

Compétences requises :

- Formation en gestion d'entreprise, spécialisation dans la thématique concernée.
- Expérience dans le domaine de la gestion, de préférence dans le secteur industriel ou pétrolier.
- Expérience en formation / coaching / accompagnement pour adultes.
- Dynamisme.

• Assimilation rapide de méthodes et outils.

• Vivacité d'esprit et capacité à identifier les problèmes et proposer des solutions efficaces.

• Grande capacité d'écoute et d'empathie.

• Capacité à absorber un volume de travail important.

• Flexibilité et disponibilité.

PROCESSUS DE SELECTION

A. Tests d'aptitude : tous les candidats présélectionnés seront convoqués pour des tests d'aptitude dans la thématique dans laquelle ils ont postulé.

B. Entretiens de motivation

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les candidats pour cette prestation doivent faire parvenir à l'IECD :

- Un CV actualisé
- Deux références et leurs coordonnées
- Une lettre de motivation
- Une offre commerciale / prétention salariale

Chaque candidat doit postuler dans UNE des trois thématiques, selon son domaine d'expertise.

Les cabinets souhaitant placer des consultants pour chacune des trois thématiques doivent constituer un dossier par candidat.

Faites parvenir votre dossier complet par mail à : sibylle.job@iecd.org

COP 21

Trois questions à Gastineau Massamba Mbongo

En prélude à la COP 21, 54 artistes de renommée mondiale ont été sélectionnés en Afrique pour présenter, chacun, une œuvre. Créée à partir d'une même source d'inspiration, l'œuvre sera présentée à l'exposition-événement intitulée : « L'Afrique des Lumières ». Le représentant du Congo, l'artiste sculpteur, peintre et poète Gastineau Massamba Mbongo répond aux Dépêches de Brazzaville sur l'apport de sa part de lumière au continent.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Votre œuvre brodée au fil sur toile s'intitule 673 A. A quelle évocation conduit-elle ?

Gastineau Massamba Mbongo (GMM) : L'œil du visiteur décidera de la magie du reflet de « 673 A ». Déjà par son nom, l'œuvre nous plonge dans l'ère des innovations numériques, l'ère de l'interconnexion entre les humains de la planète Terre. « 673 A » évoque en même temps le nucléaire, l'électricité, les pylônes des câbles, des antennes, des camions de livraisons avec des écrits en mandarin déversant la pollu-

tion sur le monde. Le message principal de cette œuvre est le refus de l'artiste que je suis d'être complice de l'installation d'une nouvelle maternité de la pollution en Afrique. Entre autres, je rappelle à l'occident que l'électricité est encore un luxe dans les pays subsahariens. A quelques jours de la COP 21 en France, mon inspiration se devait d'épouser l'actualité.

LDB : Comment choisissez-vous vos supports d'expression ?

GMM : Mon choix s'effectue autour du corps humain. Je choisis et assemble des

matériaux en adéquation avec son environnement. J'utilise le fil en coton bio non polluant. Depuis 12 ans, j'ai pris conscience des problématiques écologiques. Je suis un homme intègre proche des réalités de la nature. Mon écriture raconte au monde, par le biais de performances, combien nous devons respecter la nature où que l'on soit.

LDB : Pensez-vous éclairer vos contemporains aux problèmes de l'écologie à partir de vos œuvres ?

GMM : Je ne dirais pas éclairer mais je suis désireux, à travers l'art, de les confronter, en les interpellant, aux questionnements de l'environnement. Car l'environnement est notre bien commun à tous ! Au sommet de Copenhague, les conférenciers ont mis en exergue les fléaux actuels



tels que le réchauffement climatique, les famines endémiques, le déclin de la biodiversité. Daignons espérer que la COP 21 à Paris remettra au

goût du jour la solidarité, le partage et le respect de la nature pour des comportements plus sains.

Antoine Daniel Kongo

COMMÉMORATION

L'émission « Sur quelques pas de danse » rend hommage à maître Gwassa

C'est en présence de Claude Ernest Ndalla, ancien ministre et conseiller spécial du chef de l'Etat congolais, que Mireille Alice, présentatrice de l'émission « Sur quelques pas de danse » de la chaîne de télévision nationale a rendu hommage au maître danseur Théophile Ndalla plus connu sur le pseudonyme de maître Gwassa, le dimanche 1^{er} novembre à l'hôtel Olympic palace de Brazzaville.

C'est le groupe « Tiwawa Salseros » qui a côtoyé le grand maître danseur Gwassa, qui a ouvert le bal de cette émission consacrée au premier anniversaire de la mort de maître Gwassa. Au total trois groupes ont presté lors de cette cérémonie. Il s'agit des groupes « Tchiwawa Salseros » de Noël Tchiwawa, « Salsa idéal » de Bouetoum Kiyindou et « EDAG » (école de danse Gwassa) de Parfait Amour Louzolo et Janique Kiyindou. Au cours de cette cérémonie, le ministre Claude Ernest Ndalla, grand-frère aîné de l'illustre danseur, a déclaré : « Je suis venu à double titre, parce que Gwassa c'est mon cadet mais aussi indépendamment du fait que Gwassa soit mon cadet, je suis celui qui a organisé la première semaine culturelle du Congo en 1967. Je suis donc un dirigeant culturel et un animateur culturel ». En effet, fils de Pascal Ndal-



Maître Gwassa exhibant des pas de danse

la, maître Gwassa est le quatrième Ndalla de la deuxième génération. Claude Ernest Ndalla étant le premier de cette deuxième génération.

Ce n'est pas par hasard qu'il s'est très tôt jeté dans la danse. Il a hérité ce talent de son père qui était un grand danseur et qui a gagné beaucoup de concours de danse entre Brazzaville et Kinshasa à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Pascal Ndalla dansait très bien le Tango, la Valse et le Boston qui est la Valse lente, entendu que la Valse a deux déclinaisons ; une déclinaison rapide et une déclinaison lente qu'on appelle Boston. À ce talent de grand danseur qu'il a hérité de son père, maître Gwassa a ajouté beaucoup d'ingrédients qui ont fait de lui, un maître danseur. Claude Ernest Ndalla, a reconnu que maître Gwassa a beaucoup voyagé sur le label de la danse, il a été au festival de Berlin, au festival de la jeunesse à Cuba, mais aussi à Alger... « C'est chez nous au Congo, qu'on prend la danse et la musique très peu au sérieux. Sous d'autres cieux, la danse est un métier très noble, parce que c'est un des arts qui permette aux gens de suivre l'évolution. Parce qu'avec la danse, on

peut raconter toute une histoire et les gens peuvent la suivre, même ceux qui ne savent ni lire, ni écrire peuvent suivre une histoire qui est racontée par des pas de danse ».

Les compagnons de danse de maître Gwassa à l'instar de Noël Tiwawa, Charles Bouetoum Kiyindou, Amour Parfait Louzolo et Janique Kiyindou, ont rendu également leur témoignage sur l'illustre danseur.

Les élèves qui sont restés avec son école EDAG, parmi lesquels Parfait Amour Louzolo et Janique Kiyindou, ont témoigné aussi. « Cela fait une année que maître Gwassa est parti, mais on n'en parle pas assez. Mais cette émission permettra aux gens de se souvenir de lui. Maître Gwassa, c'est quelqu'un qui a consacré toute sa vie à ce travail. Il a donné une certaine valeur à la danse et au mannequinat », a déclaré Parfait Amour Louzolo. Quant à Janique Kiyindou, celui-ci a décidé de pérenniser l'œuvre du maître.

Né le 4 février 1947 maître Gwassa est mort le 1^{er} novembre 2014.

Bruno Okokana

INTERVIEW

Emmanuel Argo « Le Bassin du Congo constitue une zone économique de développement potentiel sans précédent »

Emmanuel Argo est représentant de la société civile internationale et expert en économie sociale. Ancien conseiller à la Sadc et au gouvernement de Mozambique, il estime que l'inter-régionalisation est un nouveau paradigme, vecteur de co-développement international.

Les Dépêches de Brazzaville : existe-t-il des exemples d'inter-régionalisation réussis en Afrique ?
Emmanuel Argo : Le plus significatif est celui du partenariat de développement économique entre l'Afrique du Sud et le Mozambique appelé Corridor de développement de Maputo, du nom de la capitale du Mozambique. Pour permettre l'exportation de produits manufacturés depuis le Gauteng, province industrielle et commerciale la plus riche et la plus densément peuplée du pays et moteur de l'économie du nord de l'Afrique du Sud où se situe la capitale Johannesburg, il fallait une ouverture maritime sur l'Océan Indien. Sur toute la zone concernée appelée corridor s'est développée une série d'infrastructures pour la logistique et l'acheminement de marchandises à l'international. J'ai participé à ce projet comme conseiller du ministre des Transports et Communication du Mozambique au début des années 2000.

Par ailleurs, il existe des entreprises privées de pays de la Sadc qui cherchent à établir avec certains pays voisins francophones comme le Gabon, des partenariats plus élargis allant jusqu'au MERCOSUR associant la zone Mésos-Amérique en créant un axe dit : Sud-Sud en lien avec l'Union européenne.

LDB : On vous connaît également pour avoir soulevé le poids économique que représentent les envois d'argent de migrants. Faut-il faire un lien entre les deux ?

EA : Vous connaissez mon implication sur la question des migrations et de la manne financière que les envois d'argent (que j'appelle Remitt@nces) représentent pour les sociétés de transferts d'argent, cette question de l'inter-régionalisation se trouve être, premièrement, la réponse au maintien des populations sur un territoire à développer et au retour des migrants dans leur pays d'origine et, deuxièmement, l'occasion d'un nouvel apport culturel et technique dans une région déjà développée. Quand je parle de migrants, je parle de tous les individus quelle que soit leur nationalité, qui partent comme on dit « chercher fortune ailleurs » ! Cela vaut pour un Français qui va à Dubaï, à Londres ou en Californie, pour un Polonais, un Grec, un Indien, un Danois, un Nigérien ou un Malien. Mais la réflexion que je conduis avant tout tente de concilier deux niveaux : le premier qui est celui des très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de tailles intermédiaires (ETI) et le second qui est celui des échanges internationaux. Les échanges économiques ne doivent pas principalement concerner les grandes entreprises mais celles qui, de loin les plus nombreuses, constituent le maillage économique local, la mise en valeur de la production et des technologies régionales garants de stabilité, de cohésion et de paix sociale. Les TPE, PME et ETI constituent en bonne partie l'ossature des économies locales et contribuent à la revitalisation économique. Cependant, elles peinent à exporter car elles ne bénéficient généralement ni de carnets d'adresses ni de réseaux commerciaux suffisants et influents à l'étranger, à l'instar des sociétés de plus grandes tailles, dotées de logistiques performantes y compris de personnels spécialement affectés à l'export. Il faut donc partir de la dimension régionale et développer des partenariats



avec d'autres régions sur la base de complémentarité.

LDB : Pourquoi dites-vous que le Commonwealth, l'Afrique francophone, le MERCOSUR et la Mésos-Amérique, sont aussi une chance pour le développement des nouvelles régions françaises ?
Pouvez-vous en dire davantage sur les pôles que vous proposez ?

EA : Ces pôles que j'appelle « synergies pour des développements régionaux économiques et sociaux (Sydres) » sont créés à partir de réseaux régionaux, supra régionaux et internationaux de différentes régions du monde. Ces Sydres ont pour but d'organiser des échanges de savoirs et savoir-faire que des entreprises régionales et supra régionales possèdent afin d'établir entre elles des complémentarités dans des domaines aussi différents comme la recherche et le développement, les pêcheries, l'agriculture et l'élevage et tout le domaine agro-alimentaire, les technologies de pointe, la pharmacie et la santé, etc. Ces pôles faciliteront la commercialisation export-import de marchandises dans différents secteurs d'activités de l'économie et du commerce. Je dois ajouter que l'une des fonctions principales de ces Sydres sera de promouvoir le développement économique et socioculturel. Par ailleurs, en préconisant le principe de subsidiarité, cela permettra de favoriser une

plus large autonomie financière régionale. Il s'agit d'une manne financière qui va générer des ressources financières (taxes, impôts) non négligeables qui se substitueront pour une partie aux désengagements de l'État français qui va diminuant. Des ressources budgétaires pourront s'établir non pas sur des aides à la carte et volatiles de l'État mais sur des anticipations fondées sur des carnets de commandes bien remplis. À cela s'ajoute un autre point fort dont est doté la France. Il s'agit des régions ultra périphériques françaises situées dans tous les océans de la planète qui pourraient constituer des Sydres-relais pour faciliter l'ouverture sur des marchés et opportunités extérieurs répertoriés notamment dans des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Asie-Pacifique) du Commonwealth ainsi que de la zone des Mésos-Amériques avec le MERCOSUR.

LDB : Comment coordonner et piloter les projets à l'échelle internationale ?

EA : Un pôle international pourrait être basé en Normandie ou en Aquitaine. Il coordonnerait, par exemple, des projets suprarégionaux entre des pays de l'Afrique australe via la Sadc (Southern African Development Community) membres du Commonwealth et des pays francophones. Le cas du bassin du Congo et du Golfe de Guinée peut illustrer mon propos. Comme vous le savez, cette zone géographique est particulièrement riche en matières premières mais leur exploitation pose un problème de gestion des ressources et de protection de l'environnement. La protection de l'environnement représente un intérêt économique et social majeur tant pour les populations qui y vivent que pour l'enjeu mondial de préservation de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique. Ici, c'est le Gabon qui a décidé de prendre les mesures qui s'imposent en s'associant à une

société Franco-italienne pour la surveillance de son patrimoine forestier et de ses ressources minérales. Ces espaces géographiques constituent une zone économique de développement potentiel sans précédent avec une porte océane sur l'Océan Atlantique. Appuyés par l'Angleterre, les pays de la Sadc nourrissent la volonté de s'associer à cette zone afin de créer l'un des bassins mondiaux les plus denses et à fortes potentialités économiques et commerciales. Autre exemple, c'est celui d'un autre groupe français qui a récemment lancé les travaux d'un chantier de réhabilitation du chemin de fer ouest-africain pour désenclaver certains pays du Sahel comme le Burkina Faso et le Niger. Ce dernier est tributaire des infrastructures routières et portuaires de ses voisins pour ses échanges commerciaux qui transitent par le Bénin et le Togo. Ce qui incontestablement freine toute velléité de développement économique. De tels chantiers qui rappellent celui du « corridor de Maputo » dont j'ai parlé plus haut s'accompagnent généralement du développement d'une économie locale. En réalisant des partenariats entre TPE, ETI et PME de ces régions et étrangères, les pôles Sydres peuvent donc faciliter le développement des échanges dans une configuration dite win-win (gagnant-gagnant). Je précise qu'il s'agit d'interfaces qui s'avèrent indispensables pour la réalisation de certains projets sur la base de réseaux s'appuyant sur des bourses de marchés commerciaux inventoriés et localisés à l'étranger. L'intérêt pour les régions françaises est aussi la prise en compte par les Sydres de leur rayonnement pour promouvoir les différentes filières artisanales, industrielles et touristiques.

Patrick Ndujidi

SANTÉ

Le centre de traitement de choléra remis à la zone de Kindu

Le centre a été équipé et géré par l'ONG Médecins sans frontières (MSF) pendant les deux mois de riposte rapide au choléra observé dernièrement à Kindu et dans sept autres zones de santé sur dix-huit que compte la province du Maniema.

C'est dans ce centre de traitement de choléra que les personnes atteintes par cette maladie de mains sales ont été prise en charge. Grâce à une riposte organisée et coordonnée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, lors de sa récente descente dans cette province.

L'épidémie ainsi maîtrisée, tout le matériel et équipement ayant servi au centre de traitement de choléra, lors de cette riposte, viennent d'être remis à la zone de santé de Kindu. C'est ainsi que cette zone a officiellement pris possession de tout le patrimoine et autres équipements



Un centre de traitement de choléra

ayant servi au centre de traitement de choléra installé au sein de cette formation hospitalière dans le cadre de la lutte contre cette épidémie qui a endeuillé la ville de Kindu. Le ministre provincial de la Santé publique, des Affaires sociales et humanitaires, Papy Omeonga Choppa, a présidé cette cérémonie de remise du centre de traitement de choléra à la zone de santé de Kindu.

Papy Omeonga a demandé aux responsables de ladite zone de santé de gérer en bon père de famille ce patrimoine dans l'intérêt supérieur des populations, tout en promettant le soutien du gouvernement provincial d'approvisionnement en divers produits pharmaceutiques essentiels la zone de santé de Kindu.

Aline Nzuzi

Célébration de la première semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques

La semaine qui interviendra du 16 au 22 novembre sera placée sur le thème « Antibiotiques : à manipuler avec précaution ».

La campagne qui sera lancée à l'occasion de cette semaine vise à mieux faire connaître le phénomène de résistance aux antibiotiques et d'encourager le grand public, les personnels de santé et les décideurs à adopter les meilleures pratiques afin d'éviter que la résistance aux antibiotiques ne continue à se propager.

Il sera donc question, au cours de cette campagne, de montrer aux populations que les antibiotiques sont une ressource précieuse qu'il faut préserver. « Ils doivent être utilisés pour traiter les infections bactériennes seulement lorsqu'ils sont prescrits par un professionnel de la santé dûment autorisé

à exercer. Un traitement antibiotique ne doit jamais être partagé entre plusieurs personnes et doit toujours être pris jusqu'au bout. Il ne faut pas mettre les antibiotiques de côté pour plus tard », indique un communiqué de l'OMS. Selon l'OMS, en mai 2015, lors de la soixante-huitième assemblée mondiale de la santé, les participants avaient adopté un plan d'action mondial pour combattre le problème grandissant de la résistance aux antibiotiques et aux autres médicaments antimicrobiens. L'un des principaux objectifs de ce plan était de faire mieux connaître et mieux comprendre la résistance aux antimicrobiens grâce à une action efficace de communication, d'éducation et de formation.

A.Nz.

DOUZIÈME ÉDITION DU CONGRÈS PANAFRICAIN D'UROLOGIE

HBMM accueille une nouvelle série d'opérations de fistule obstétricale

Pour la journée du 5 novembre, cinq patientes ont été opérées dans les installations de cette formation médicale établie à Masina, dans le district de la Tshangu.

Des médecins chirurgiens urologues venus des pays d'Afrique participent du 5 au 7 novembre à Kinshasa au congrès panafricain de l'urologie. En marge de ces travaux, quelques-uns parmi ces praticiens ont opéré, le 5 novembre, à l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo (HBMM) cinq patientes souffrant de fistule urogénitale. Ces opérations effectuées sous le partenariat entre cette institution hospitalière et le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) rentrent dans le cadre d'une campagne de lutte contre la fistule obstétricale lancée, depuis 2003, par cette institution.

Partage d'expériences

Pendant les opérations, qui s'emploient à réparer la communication entre les voies urinaires et les voies génitales de la femme dérangée, dans la plupart des cas, par des accouchements difficiles, des jeunes infirmiers et autres corps médicaux ont suivi, en direct, dans une salle préparée pour la retransmission, le déroulement de ces interventions dans le bloc

opératoire. Il s'agit, pour le partenariat entre HBMM et le Fnuap de partager l'expérience avec ces différents corps médicaux.

Dans le nombre de femmes opérées, il y a eu une mineure, victime de violences sexuelles, et une dame qui a eu des complications lors d'une césarienne. On a aussi noté que les affections dont souffrent les autres femmes opérées ont été dues à une mauvaise prise en charge après les accouchements.

Expliquant ces interventions, le Pr Augustin Punga Maole Monga Lembe, médecin des Cliniques universitaires de Kinshasa, spécialiste en urologie, a affirmé que ces activités sont dans le cadre dudit Congrès international de l'Association panafricaine des chirurgiens urologues.

À l'en croire, en RDC, les médecins urologues sont également constitués en une organisation liée à l'Association panafricaine des chirurgiens urologues, l'Association congolaise d'urologie. Cependant, ce congrès en cours est le douzième pour la structure africaine et le dixième pour la branche congolaise.

Dans le programme des travaux, il est prévu, en première partie, des ateliers au cours desquels on fait des démonstrations des opéra-



Opération de fistule urologique à HBMM/photo archives Adiac

tions d'urologie. Ce, au titre d'enseignement pour les urologues en formation, mais également au titre d'échange de connaissances entre urologues confirmés. Deux sites ont été retenus pour cette première partie d'activités. Il s'agit de HBMM et l'hôpital du Cinquantenaire.

Modèle d'hôpital à encourager dans le sud du Sahara

Avant les interventions en bloc opératoire et d'autres travaux, les hôtes de HBMM ont visité les installations de cette formation médicale. Les médecins venus du Sénégal, du Mali, du Nigéria,

de la Côte d'Ivoire, du Togo et d'autres pays ont été impressionnés par le sérieux, la propreté et la qualité des équipements modernes trouvés à HBMM. Le Pr Magueye Gueye du Sénégal notamment s'est dit impressionné par la constance de la propreté du cadre qui les a reçus. Pour lui, cette formation médicale reste « le modèle d'hôpital qu'il faudrait encourager dans le sud du Sahara ». Tout en félicitant l'administrateur délégué de cet hôpital, Me Mpoy Louman, ces praticiens l'ont exhorté à garder ce standing et bien protéger « ce

bijou qui fait la fierté du continent africain ».

De son côté, Me Mpoy Louman, qui leur a souhaité un bon travail, leur a promis de continuer à prôner la vision du chairman de la Fondation Mutombo-Dikembe, l'ancienne star de la NBA, Jean-Jacques Mutombo Dikembe, et de cette ASBL, de changer la vision des soins de santé en RDC. « Vous êtes les bienvenus chez nous, et HBMM se tient à votre disposition pour assurer le bon déroulement de cette partie de vos travaux », leur a-t-il rassuré. Parlant pour le compte de l'UNFPA, le Dr Charles a remercié HBMM pour son engagement dans cette campagne. Le souhait pour l'UNFPA, a-t-il souligné, est que le partenariat entre les deux institutions soit plus enrichissant pour que la prise en charge de la fistule obstétricale soit plus accessible à la grande majorité de la population directe la plus vulnérable. Il est à noter que la plupart de femmes porteuses de fistule se seraient mariées trop jeunes alors que leurs corps ne seraient pas encore prêts à concevoir.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE

La dynamique de l'opposition non partante

Les partis politiques qui constituent cette plate-forme affirment être déterminés à faire échec à toute tentative de « glissement » du mandat présidentiel.

En convention depuis le 4 novembre à Kinshasa, les membres de la Dynamique de l'opposition réfléchissent sur les stratégies à mettre en place pour contraindre le pouvoir au respect strict des délais constitutionnels dans l'organisation des élections présidentielle et législatives. L'objectif de ces trois jours des travaux est de faire échec à toute tentative de glissement du mandat présidentiel. Profitant de l'occasion, les participants ont fait le bilan de leur action depuis la création de leur plate-forme afin d'envisager la suite avec assurance et détermination. « Nous devons pouvoir être en mesure de rassurer le peuple congolais, quant à notre détermination à faire respecter strictement la Constitution, sauver la République et donner à notre peuple des raisons d'espérer d'un avenir meilleur par la déclinaison des résolutions fortes et appropriées », a déclaré le coordonnateur Martin Fayulu à l'ouverture de cette convention.

Au sujet du dialogue qui pointe à l'horizon, les partis politiques affiliés à ce regroupement politique déclarent ne pas être concernés et réitèrent leur position de non partants. La Dynamique de l'opposition considère la convocation de ce dialogue comme une astuce de la majorité destinée à violer la Constitution dans l'objectif d'éviter des élections en 2016.

Tout serait, en effet, mis en œuvre par la coalition au pouvoir pour contourner l'article 220 de la Constitution en vue d'empêcher la tenue des élections nationales dans les délais constitutionnels, se convainc-t-on à la Dynamique de l'opposition. Les résolutions qui découleront de ces assises dégageront des stratégies à mettre en œuvre pour contrer toute velléité de glissement dans le chef du pouvoir. Pour rappel, la Dynamique de l'opposition regroupe en son sein plusieurs partis de l'opposition dont l'UNC, le MLC, l'Écidé, le Fonus, l'Envol, le CDER et l'ATD.

Alain Diao

CHANT CHORAL

Grand concert de clôture du Festival intercommunautaire des chœurs d'hommes

Le concert du 8 novembre auquel sont conviés toutes les chorales et les chrétiens de Kinshasa à partir de 15h, dans l'enceinte de la Cathédrale protestante du Centenaire, sera le point d'orgue du grand rassemblement inédit lancé depuis dimanche dernier.

L'événement dominical censé être une « Grande soirée highlight » tiendra lieu de clôture du Festival intercommunautaire des chœurs d'hommes (Fich) organisé par le Chœur d'hommes du Centenaire du 1er au 8 novembre. Il s'est ouvert le 1er novembre avec une série de prestations des chœurs d'hommes dans vingt paroisses partenaires. Une bonne quinzaine de chorales de la ville prennent part à cette grande première qui a également fait de la place aux ténors et basses des chœurs mixtes. Quoiqu'initiée par une institution protestante, le Fich n'est pas restreint à cette seule communauté chrétienne qui rassemble, à elle seule déjà, plusieurs regroupements. Alignées dans la programmation, la présence signalée notamment de la chorale Molende de la paroisse catholique Saint-Ignace et la chorale Don-Bosco de l'aumônerie catholique de l'Isa en donnent bien la preuve. Dans



Chorale Chobaco de la CBCO Bandal 1

l'ensemble des groupes à l'affiche le dimanche, souligne le directeur musical Ambroise Kua-Nzambi Toko, il y a notamment la chorale Conservatoire de la PIPKIN ainsi que sa fanfare, la Chobaco de la CBCO Bandal 1, Chotheç Mère, la chorale La Fraternité internationale de la CBFC/Gombe et le Groupe vocal protestant de l'Église du Christ au Congo (ECC).

Pour ce qui est des prestations, il portera sur un répertoire de chants communs programmé pour agrémenter cette première édition du Fich. Les chorales exécuteront les chants repris dans une sorte de mini-recueil qui reprend un maximum de dix

chants. Par ailleurs, l'on note qu'en marge du concert, entendu comme le pôle d'attraction, se tiendra une exposition ce 6 novembre de 10 à 15 heures et le 8 novembre, aux mêmes heures. L'exposition portera essentiellement sur différents supports des chorales participantes. Il s'agit notamment de CD, DVD, K7, des photos significatives de chacune d'elles, des revues de chant choral, ainsi que d'autres accessoires ou objets personnels d'archives de leur patrimoine. Ainsi, seront également exposés dépliants, flyers, affiches de concerts et autres supports promotionnels.

Nioni Masela

ÉNERGIE

Signature du contrat d'exploitation de la Centrale électrique à gaz de Djéno(CED)

Cette signature a eu lieu le jeudi 5 novembre à Pointe-Noire entre les autorités congolaises représentées par Jean-Raymond Dirat, Georges Roger Adzama, Antoine Pandzou Bouyou respectivement directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique, et directeur de cabinet du ministre des hydrocarbures, d'une part et les responsables de la Société centrale électrique du Congo représentés par le directeur général de cette structure, Mauro Dalmzgne, d'autre part.

Ce contrat fait suite aux recommandations de la réunion du conseil des ministres du 28 juin 2013, qui s'était prononcée en faveur de la dissolution de la Société congolaise de production de l'électricité(SCPE) et du rattachement de la gestion de la Centrale élec-

trique de Djéno(CED) à la centrale électrique du Congo(CEC). La décision du conseil des ministres a été confirmée par l'action unique de la SCPE, en juillet 2013, avant d'être approuvée par le conseil d'administration de la CEC en sa session du 29 mai 2015. Le Congo a construit et mis en service en décembre 2002 et en décembre 2008, une centrale thermique équipée de deux turbines à gaz de puissance unitaire de 25 Méga Watts à Pointe-Noire, désignée CED. Sa gestion avait été confiée à la société (SCPE), les installations de la CED sont la propriété du Congo. En 2007, le Congo et la société italienne Eni Congo, dans le cadre d'un accord particulier, ont créé la CEC S.A en vue de la gestion et l'exploitation des installations et équipements de la centrale électrique à gaz d'une puissance de 300 méga watts, à Pointe-Noire. La part du Congo est de 80% et celle de la



Photo de famille

société Eni Congo de 20%. En effet, par arrêté n°11686/MEH-CAB du 18 août 2001, la CEC S.A a bénéficié du statut de producteur indépendant, accordé à titre

provisoire, conformément aux dispositions du code d'électricité. L'article 23 de ce code stipule que le service public de l'électricité est assuré, dans les conditions de na-

ture à favoriser son exploitation, par un ou plusieurs exploitants, de droit public ou privé agissant sur délégation de l'État.

Séverin Ibara

FOOTBALL

L'AS Cheminots vers une nouvelle ère

L'équipe ponténégrine s'est envolée ce 5 novembre pour Kinshasa en République Démocratique du Congo via Brazzaville pour peaufiner sa préparation, prélude au championnat national direct de la saison sportive 2015-2016 qui démarre le 21 novembre.

C'est une forte délégation des cheminots composée de 54 personnes qui a quitté la ville océane sous la conduite de la présidente de l'équipe, Lauréate Mberi Bigny. En effet, soucieuse des années difficiles qu'a connues l'AS Cheminots notamment le manque de joueurs titulaires le changement abusif des entraîneurs, la démission des dirigeants à la tête de la section football et autres, la nouvelle équipe dirigeante veut tourner le dos à toutes ses peines qui appartiennent désormais au passé pour offrir un bel avenir aux nouveaux pensionnaires.

Cependant, en vue de mettre en œuvre les nouveaux engagements du club qui sont entre autres, jouer les premiers rôles au championnat national, « kip buala », l'équipe du terroir vient de bénéficier d'une mise aux verts de plus d'une semaine à Kinshasa pour peaufiner le travail commencé depuis plus d'un mois à Pointe-Noire. À Kinshasa, l'AS Cheminots livrera deux matches amicaux avec les clubs de la RDC dont les noms ne sont pas encore connus.

Sur son chemin de retour, l'équipe marquera une escale à Brazzaville où elle affrontera l'équipe de Kinkala en match test avant de revenir sur Pointe-Noire. Lauréate Mberi explique le choix



L'AS Cheminots (photo archive) «adiac»

de Kinshasa. « Nous avons choisi la RDC pour voir le système de jeu qu'ils utilisent. Au Congo toutes les équipes ont presque le même système de jeu. Si nous voulons aller vers une ère nouvelle il faut essayer de se remettre en question, c'est pourquoi nous allons à Kinshasa pour pouvoir voir le genre de jeu qu'ils vont nous montrer et à partir de ces supports, nous allons rectifier ce qui nous manque pour espérer faire la différence au championnat national », a-t-elle indiqué. La présidente de l'AS Cheminots a, par ailleurs, appelé les supporters au calme et à la patience. « Acceptons le changement, tolérons-nous, acceptons aussi les autres. Nous avons passé des moments difficiles à l'AS Cheminots comme d'ailleurs toutes les autres équipes. Ce n'est pas facile d'avoir une équipe, ce n'est pas facile aussi d'être joueur. Quand un supporter, au lieu d'encourager le joueur, l'insulte, il ne lui donne pas la motivation nécessaire pour pouvoir se remettre sur pied ».

Soulignons aussi que l'AS Chemi-

nots annonce les couleurs d'une équipe en forme avec le recrutement des joueurs cette saison dont l'un de la France, du Ghana, de la RDC et des clubs de la place. Parmi ses nouveaux joueurs, Sylvéric Rodney Mamata, un français d'origine congolaise qui vient de l'Union Sportif Colomiers de Toulouse en France, club de CFA. « Ma mission est de retrouver le temps de jeu. Je n'ai pas beaucoup joué la saison passée faute de blessure, donc il était important pour moi de venir au pays pour me relancer dans un club de mon pays d'origine », a dit le joueur qui promet donner le maximum de lui-même pour gagner la confiance de son staff et des supporters. Quant à l'Ivoirien Landry Bosson, il vient de rejoindre le club qu'il a côtoyé au cours de la saison sportive 2013-2014, après un passage à Hearps of Aok se d'Accra au Ghana. « L'AS Cheminots est l'une des grandes équipes de Pointe-Noire voilà pourquoi je n'ai pas hésité à l'appel de la présidente pour poursuivre son projet », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Brice Mizingou en concert au Tapas

Initialement prévu le 23 octobre dernier, le concert de l'artiste musicien Brice Mizingou aura finalement lieu ce 6 novembre en soirée au Bar musical le Tapas à Mpita dans le 1er arrondissement Lumumba à Pointe-Noire.

Au cours de ce concert, l'artiste musicien et son groupe Africa folk vont explorer leur répertoire fait des chansons éducatives et moralisatrices à l'instar des morceaux des deux albums «Malari», sorti en 2003 et le tout récent «Ecole du caméléon».



L'affiche du concert crédit photo«DR»

Comme la plupart des griots congolais, Brice Mizingou manie

habilement sa guitare et de sa voix langoureuse distille des mélodies tout aussi agréables qu'entraînantes. Son message est une invite à la culture de la paix et à la tolérance. C'est sous ce registre que le public du Tapas va découvrir le nouveau Brice Mizingou, qui a apporté quelques innovations dans son orchestration. Ce dernier sera accompagné, lors de sa prestation par des danseuses qui, de par leurs déhanchements sur les rythmes traditionnels mais aussi mo-

dernes du groupe vont transporter le public dans le terroir Kongo, mikengué et bembé.

Initié à la guitare et au chant par son frère aîné, le griot Youss Banda, Brice Mizingou monte en 1997 son groupe Africa Folk avec lequel il se produit à travers tout le pays, en République démocratique du Congo et au Tchad. C'est un artiste qui s'évertue, à travers sa musique, à transmettre un message d'amour et d'espoir. Plusieurs fois retenu pour représenter la ville au Festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji Ndji de Pointe-Noire, Brice Mizingou chante les joies et les douleurs de la vie.

Hervé Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°084

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°084

PLUTÔT COLLANT	DOTA D'UN SULKY	CHEMIN POUR LA SNCF	EMBRASSER	ÉTOFFE CHATOYANTE	ORGANISATEUR DE JEUX EN DEUX TEINTES	IL A LE TEMPÉRAMENT EXPLOSIF
GRAND ÉCRIVAIN ALLEMAND	ENFOUIS	HOMME MISÉRABLE	SORTE (DU MÊME) IL MARQUE LE JOUR	COMPTE POSTAL		
RÔLE DE LA CENSURE			ESPÈCE DE VIPÈRE			
ALLER EN JUSTICE			PUISQUE			ANA-CONDA
TRÈS CHIC				IL DIRIGEA L'ARCHE		ANCIEN SIGLE D'EUROPE
ASSURANCE L'ADMINISTRATION				SAVOIR-FAIRE	AUTEUR D'UN ÉVANGILE	
		ACTIONNAIRE LE VENTILATEUR			ANECDOTE	
CITÉ ANTIQUE	BON VIN	ÉTAT DE CELUI QUI EST ABATTU		FLEUVE FRANÇAIS		
ROTATIONS SUR PISTE				C'EST UN ABUS		
			ENLEVÉE			
			BIÈRE BLONDE			
200 ROMAIN	ÉPOPÉE		ÉLECTRODE POSITIVE	BREF, BRUSQUE ET CASSANT		LA POINTE DU SAPIN
	ACCEPTABLE					
	ACTION DE SCOUT	NŒUD COULANT			TECHNÉTIUM	
		COPIE CONFORME			ADMIRATIVES	
LUBRIQUE				A BIEN PRIS LES ORDRES N'ARRIVE PAS		
MOTO TOUT TERRAIN						
			PORT DE LA ROME ANTIQUE			ELLE A UN ASPECT ANIMAL
CHEF-LIEU DE SEINE-ET-MARNE	FAUSSE LA ROUE			LANGUE		
				SITUATION DE FAIT		
			NIVELÉ			ENTRE LE DOCTEUR ET SA SPÉCIALITÉ
			BISMUTH			
QUI A PÉRDU SA PLACE	PETITE DÉBUTANTE		DEVANT LIBITUM		C'EST LE MOMENT DE BRONZER	
			FOUS			

>FACILE

7	9			5	4			
		4	9					1
8		5		6		9		
		8	2					9
9	7		4		5		2	1
1					7	4		
		6		3		7		4
	8				1	2		
				5	2			9
								8

>MOYEN

4				6	8	5		
7		6		1				4
		3	2			6		
		4		6			8	1
		2	3		7	4		
5	6			2		7		
		7			3	5		
1				4		9		8
	4	9	8					6

>DIFFICILE

	4	8	6		2		1	
					4		8	2
				1			9	
	5	4	3					
7	6		2		9		4	1
					6	3	5	
	2			4				
4	8		7					
	7		1		3	4	2	

MOTS CROISÉS N°084

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. On la trouve parfois à la droite de Jésus. - 2. Instruments de labour. Ancien parti. - 3. Fils du Soleil. A causé des dégâts. - 4. S'inscrire en faux. Unité physique. - 5. Du bois sur des feuilles. Produit dopant. Au bout du rouleau. - 6. Légumineuse. En bas de la carte. Pascal symbolisé. - 7. C'est un impair. Un nom collé à une tarte. - 8. Ornement de cathédrale. - 9. Elle dure moins longtemps qu'une ronde. Précieux auxiliaire. - 10. Réunies dans une même somme.

>VERTICALEMENT

A. Pas avant et pas après. - B. Creux dans le chemin. Lac des Pyrénées. - C. Qui a de la classe. Devint aigret. - D. Se porte au Vatican. Creusa un tunnel. - E. Commune en Ré. Au pied de la lettre. On l'a banni de certains régimes. - F. Il est jeté sur le tapis. Expédia les périodiques. - G. Bonne allonge pour le boucher. Habitants de la Roumanie d'antan. - H. Au bord des larmes. Siège de la pensée. - I. Cercle à Sofia. Voile en mer. Fait face à La Rochelle. J. Qui réclament beaucoup d'attention.

MOTS À MOTS N°084

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① RECEL + NUER = C _ _ _ _ _ E
- ② TIRER + ROUE = R _ _ _ _ _ E
- ③ PENNE + SIRE = P _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°083

R	M	L	A	L	F						
G	E	N	E	R	A	U	X	A	R	E	C
C	O	N	F	I	D	E	N	T	I	E	L
T	O	U	T	D	I	L	A	T	E	I	
U	V	S	E	N	P	E	N	C	E		
A	V	E	R	A	E	P	A	R	O	N	
E	L	E	V	E	H	L	E	U	T		
O	R	C	E	N	T	I	M	E	T	R	E
T	E	T	U	E	L	M	A	U	L		
P	E	T	E	R	E	T	A	I	N	E	
R	U	E	T	R	A	N	G	E			
E	B	E	R	L	U	E	E	E	C	P	
L	I	S	R	I	A	N	T	R	E		
Z	E	N	M	E	N	E	S	T	R	E	L
U	T	E	S	T	O	P	I	M	A		
S	I	E	N	T	E	N	E	U	S	E	S

MOTS CROISÉS N°083

F	O	X	T	E	R	R	I	E	R
A	U	E	T	I	E	N	N	E	
C	P	L	A	S	M	A	M		
E	N	V	E	L	O	P	P	A	I
S	U	X	T	A	T	A	S		
A	L	E	E	T	I	E	R		
M	L	I	C	O	L	S	D		
A	L	U	N	I	L	G	O		
I	T	E	M	P	E	R	E	R	
N	A	S	A	C	R	A	L	E	

SUDOKU N°083

2	1	7	3	6	8	9	4	5
5	9	6	4	1	7	2	3	8
4	3	8	2	5	9	7	6	1
3	4	5	8	9	2	1	7	6
6	7	9	1	4	5	8	2	3
1	8	2	7	3	6	5	9	4
7	5	4	9	8	3	6	1	2
8	2	1	6	7	4	3	5	9
9	6	3	5	2	1	4	8	7
5	3	8	6	7	2	1	9	4
1	7	4	9	8	3	5	6	2
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	4	5	2	1	9	8	7	6
6	8	9	4	5	7	3	2	1
2	1	7	3	6	8	4	5	9
8	5	1	7	2	6	9	4	3
7	9	6	1	3	4	2	8	5
4	2	3	8	9	5	6	1	7
4	5	1	2	7	8	6	9	3
6	2	3	1	4	9	8	5	7
8	9	7	6	5	3	2	1	4
9	6	8	4	3	1	7	2	5
1	4	2	7	8	5	3	6	9
3	7	5	9	2	6	1	4	8
5	3	6	8	1	4	9	7	2
7	8	9	5	6	2	4	3	1
2	1	4	3	9	7	5	8	6

MOTS À MOTS N°083

1/ TRÉSORIER 2/ ENTRECÔTE 3/ CIMETIÈRE.

CAN FÉMININE DE FOOTBALL

Le Congo ne sera pas au Cameroun en 2016

La participation des Diables rouges dames à la phase finale des Jeux africains de Brazzaville 2015 et aux éliminatoires des Jeux Olympiques de Rio n'a pas fait bouger les choses puisque dans la foulée, le Congo ne s'est pas engagé aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2016.

Visiblement les dames congolaises n'ont pas encore renoué avec les compétitions internationales. Les Congolaises ne figurent pas dans la liste des 18 pays retenus par la Confédération africaine de football pour négocier les sept places qualificatives à la phase finale prévue du 19 novembre au 3 décembre au Cameroun. Les éliminatoires commencent les 4,5 et 6 mars pour l'aller et 18,19 et 20 mars pour le retour. Au menu : le Mali affrontera le Maroc. La Tanzanie sera aux prises au Zimbabwe. La Zambie en découvrira avec la Namibie. La Libye recevra l'Égypte. L'Algérie jouera contre le Togo. Le Kenya accueillera la République démocratique du Congo. Le Sénégal affrontera la Guinée. Le Burkina Faso recevra la Tunisie et le Botswana sera aux prises à l'Île Maurice. Ce qui est sûr, le Congo ne s'était pas inscrit dans cette bataille.

La participation de l'équipe féminine aux Jeux africains faisait partie des obligations du comité d'organisation. Le pays hôte de la compétition



Le match Congo-Côte d'Ivoire pendant les 11^e Jeux africains de Brazzaville 2015 (Photo Adiac)

avait l'obligation de présenter les équipes dans les deux versions. Les Diables rouges ont quitté les Jeux africains en glanant un seul point face à la Tanzanie (1-1) après avoir concédé deux défaites respec-

tivement face au Nigeria (1-5) et la Côte d'Ivoire (0-1). L'engagement aux éliminatoires des Jeux Olympiques face à la Guinée Equatoriale (0-4 en aller et retour) avait servi de préparation aux Jeux

africains de Brazzaville. Après ses cinq matches, les Diables rouges dames qui ont montré de bonnes et des mauvaises

choses ont retrouvé leur vieux démons. Pour engager l'équipe, le ministère des Sports et la Fédération congolaise de football n'ont certainement pas parlé le même langage. La Fécofoot aurait

proposé l'idée d'engager l'équipe en demandant bien évidemment les moyens financiers à la tutelle. Le département des sports a, à coup sûr réagi en s'appuyant sur la réalité sur terrain. Car depuis des années, le football féminin au Congo est resté sans activité. En résumé, c'est la peur de l'humiliation qui est à l'origine de la non-participation. La bataille étant perdue, il faut regarder l'avenir en pensant aux éliminatoires de la CAN 2018. Trois années peuvent paraître longues mais le temps de préparation sera peut-être très court car les éliminatoires commenceront en 2017. Le Congo a besoin de relancer son football féminin. Les gestionnaires devraient contribuer à ce projet en organisant de façon régulière les compétitions nationales (championnat et coupe du Congo). La naissance d'autres clubs sur le plan national devrait donner plus de crédit à ces compétitions encore faut-il qu'elles soient financées ou encore sponsorisées. Le Congo ne sera pas au Cameroun en 2016 sans participer aux éliminatoires. Espérant qu'en 2018, il va reconquérir sa place sur l'échiquier continental.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Poto-Poto et l'éducation

Brazzaville et Baongo constituent, ce que Balandier appelait, «Les Brazzaville noires». Au moment où l'on parle des phénomènes de déviation sociale (crapulerie, agressions, vols et viols) dans nos cités, le thème de l'éducation me revient à l'esprit. Certes, Poto-Poto a eu ses déscolarisés célèbres, qui ont parfois basculé dans le banditisme comme Loubaki Ferrat, Gambali, les jeunes de Poto-Poto ont privilégié l'école comme garde-fou aux dérives.

Poto-Poto avait deux types d'écoles : laïques d'une part (la Grande école de Poto-Poto et l'école de la Mosquée, actuellement Marcel Bisila) et l'école Ménagère, d'autre part, religieuses (Saint-Vincent A et B, et Sainte-Thérèse). Les élèves de ces écoles étaient astreints à assister au catéchisme et à la messe du dimanche. Les cours commençaient systématiquement par la

prière. Toutes les écoles confessionnelles tomberont dans le giron de l'école laïque, en 1965. Avec la nationalisation de l'enseignement, l'école Sainte-Thérèse devient d'un côté de l'enceinte collège du 8 février et de l'autre, le collège technique Tchimpa Vita. Pierre Nzoko et le 15 août 1963 remplacèrent la dénomination Saint-Vincent. Les anciens noms ont résisté à l'oubli et ont continué d'être utilisés de façon informelle. Avant l'ouverture des collèges, dans le quartier, tous les élèves allaient dans les différents collèges : Mafoua Virgile, Ganga Edouard et dans les lycées de la ville : Chaminade, Savorgnan de Brazza, Technique (1er Mai). On note, à Poto-Poto, avant les indépendances, l'existence d'une école maternelle, avec une prédominance d'écoliers Européens.

L'éducation, c'était aussi le débat multidimensionnel : sur la musique, le sport, la culture générale et la

politique. Le marxisme-léninisme et, surtout, le maoïsme furent au centre des discussions enflammées.

L'éducation, ce n'est pas que l'école, c'est aussi la famille et le quartier. Dans les familles, jusqu'à une période pas lointaine, l'éducation dans les familles était rigoureuse. Le respect des valeurs, dont les dix commandements sont le condensé, était le fondement de l'éducation. Les pères de famille, même de condition sociale modeste, jouaient pleinement leur rôle de chef de famille. Le quartier était une famille élargie où, dans toutes les parcelles, on était accueilli en enfant de la famille et soumis aux mêmes obligations de respect des valeurs. Au moment du repas, même venu à l'improviste, on avait droit à son écuelle. Ce sont ces valeurs, au centre desquelles, le respect, qui structurent l'enfant de Poto-Poto. Un papa du quartier est le papa de tout le monde. Un grand-frère du

quartier est le grand-frère de tous. La solidarité y était la règle cardinale. Mais, devant un excès d'autorité, l'enfant de Poto-Poto peut être frondeur, rebelle, voire canaille. À l'époque de mon enfance, la rue était l'espace de jeu par excellence. Un lieu d'éducation multiforme. Les filles y jouaient au kebo, ndzango et autres occupations ludiques ; les garçons s'y adonnaient au football. Nos plus grands footballeurs sont sortis de ces terrains de fortune. Parfois les cours d'écoles servaient de stade.

Les feux de camp étaient les rares occasions, au cours desquels les parents permettaient à leurs enfants de rester tard, hors de la maison. La Grande école de Poto-Poto était réputée pour ses feux de camps. Bref, sans tomber dans une nostalgie larmoyante, on peut dire qu'il faisait bon vivre à Poto-Poto.

MFUMU